

E. 190-27

— 6 —

209

COMMISSION chargée de l'examen du projet de loi, adopté par la Chambre des Députés, tendant à modifier les articles 61 et 63 de la loi du 10 août 1871 sur les **Conseils généraux**. (N^{os} 55 et 78, session extraordinaire de 1892.)

Nommée le 28 juin 1897.

MM.

1^{er} BUREAU : CORDELET.

2^e — SILHOL.

3^e — LABROUSSE. *Secrétaire*

4^e — VICTOR LEYDET.

5^e — PERRÉAL.

6^e — BORRIGLIONE.

7^e — BISSEUIL.

8^e — ASTOR. *Président*

9^e — ÉDOUARD MILLAUD. *Rapporteur*



Réunion du 29 juin 97.

Président M. Aitor.

Secrétaire M. Halorocue.

M. M^{rs} les Commissaires rendent compte de l'opinion des bureaux que l'on est chef.

1^{er} Bureau — M. Cordet est favorable avec réserves

2^{ème} Bureau — M. Sithol est favorable

3^{ème} id — M. Halorocue favorable sous réserves

4^{ème} id — M. Heydet favorable sous réserves

5^{ème} id — M. Péréal favorable

6^{ème} id — M. Borriglione ?

7^{ème} id — M. Bittencil favorable

8^{ème} id — M. Aitor favorable sous réserves

9^{ème} id — M. Milland ? favorable

M. Milland auteur du rapport se met à la disposition de la C^m pour exposer le projet en détail et indiquer quelle est l'avis de lui la méthode de travail que doit suivre la commission.

M. Aitor signale les difficultés que peuvent se présenter surtout dans

Les Département importante

M. Millard est désigné comme
rapporteur et chargé de prendre auprès
de qui de droit toutes les indications
nécessaires.

Le Président

M. Hottel

Le Secrétaire

M. Labrousse

Seance du 10 Dec 1898.

President - M^r. Astor
Secetaire - M^r. Labrousse

M^r. Milbau rapporteur fait l'historique de la question ... puis analyse le projet propose ainsi que les objections qui avaient été presentees lors de la premiere discussion devant le Senat. Il donne lecture d'une note ministerielle, indiquant le avantage qu'il y aurait a fusionner les budgets de report et rectificatif en un seul budget qui prendrait le nome de budget supplementaire et qui, pour produire un effet reellement utile, devrait etre vote a la session d'août et non a la session d'avril comme cela se pratique actuellement. M^r. Milbau est charge de voir le necessaire au Ministere.

Le President
M^r. Astor
Le Secetaire
M^r. Labrousse

Seance du jeudi 22 Dec 1898

Presidence de M^r. Astor

M^r. Milbau donne lecture de son rapport sur les modifications des articles 61 et 63 du loi de 1871 sur les conseils generaux.

La commission en approuve la teneur et les conclusions favorables au projet.

Le president
M^r. Astor
Le secretaire
M^r. Leydet